

Décision 11-DCC-154 du 24 octobre 2011

relative à la prise de contrôle exclusif de la société Financière du Forest, holding du groupe GAD, par la société Centrale Coopérative Agricole Bretonne

Posted on: 22 décembre 2011 | Secteurs :

AGRICULTURE / AGRO-ALIMENTAIRE

Présentation de la décision

Informations sur la décision

Type d'opération

Prise de contrôle

Partie notifiante

société CECAB

Dispositif(s)

Autorisation

Décision de phase

Phase 1

Décision simplifiée

Non

**Entreprise(s) ou organisme(s)
concerné(s)**

Société financière du
Forest

Lire

le texte intégral de la décision
204.95 Ko